

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-09

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour :

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le quatre juillet à huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 30 juin 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet ELECTION DES ADJOINTS

- **Vu** le code général des collectivités territoriales,
- **Vu** la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 3,

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint puis les suivants. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Premier adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Eric SEGOND : six voix.

Monsieur Eric SEGOND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) 1er adjoint au maire.

Deuxième adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame Annie ARDUIN : six voix.

Madame Annie ARDUIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) 2^{ème} adjoint au maire.

Troisième adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Jérôme BERTHALMON : six voix

Monsieur Jérôme BERTHALON, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) 3^{ème} adjoint au maire.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



The image shows a blue ink signature of Cyrille Drujon d'Astros. The signature is written in a cursive style and is positioned over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE DE FREISSINIÈRE' at the top and 'Hautes-Alpes' at the bottom.